



Association des conseils
scolaires des écoles publiques de l'Ontario

13 juin 2020

Madame Marie-Pierre Lavoie
Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
Présidente
100 – 13511 Commerce Parkway
Richmond (Colombie-Britannique) V6V 2J8

Madame Suzana Straus
Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique
Présidente
223-1555 7^e Avenue Ouest
Vancouver (Colombie-Britannique) V6J 1S1

Objet : Félicitations de la part de l'ACÉPO

Mesdames,

C'est avec beaucoup de joie que nous avons appris la décision en votre faveur de la Cour suprême du Canada dans la cause sur l'éducation en langue française qui vous opposait au ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique.

Au nom de l'Association des conseils scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO) et en nos noms personnels, nous vous félicitons et vous remercions chaleureusement pour cette victoire. La persévérance dont vous avez fait preuve pendant plus d'une dizaine d'années pour l'éducation en langue française est exemplaire.

Cette décision envoie un message fort aux gouvernements des provinces du Canada, dont celui de l'Ontario. Les droits à l'instruction dans la langue de la minorité ne peuvent être ignorés, les élèves des écoles de langue française doivent recevoir une éducation équitable et de qualité. Le jugement de la Cour suprême du Canada fera jurisprudence et sera un atout pour freiner l'assimilation et pour défendre l'éducation en milieu minoritaire partout au pays. Vos efforts et votre détermination auront un impact positif sur la francophonie canadienne pour des générations à venir.

Nous vous prions d'accepter, Mesdames, nos salutations distinguées.

Le président,

Denis M. Chartrand

La directrice générale,

Isabelle Girard